



NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
 for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
 l'Industrie pour :

TYPE OF DEVICE

Electricity Meter: Energy and Demand

TYPE D'APPAREIL

Compteur d'électricité : énergie et puissance

APPLICANT

Landis + Gyr Inc.
 2800 Duncan Road
 Lafayette, IN
 47904

REQUÉRANT

MANUFACTURER

Landis + Gyr Inc.
 2800 Duncan Road
 Lafayette, IN
 47904

FABRICANT

MODEL(S)/MODÈLE(S)

FOCUS AX
 FOCUS AX-SD
 FOCUS AXR
 FOCUS AXR-SD

RATING/CLASSEMENT

120, 240 V (ac)/ (ca)
 0.1-10 amperes/ ampères
 0.2-20 amperes/ ampères
 1.0-100 amperes/ ampères
 2.0-200 amperes/ ampères
 60 Hz
 1 element, 2 wire, single-phase/1 élément, 2 fils, monophasé
 1.5 elements, 3 wire, single-phase/1.5 éléments, 3 fils, monophasé

NOTE: This approval applies only to meters, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 13 and 14 of the *Electricity and Gas Inspection Regulations*. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

The FOCUS AX is a solid state programmable meter approved for revenue metering.

The FOCUS AX meter is approved for metering active energy kW•h and demand (kW).

The FOCUS AX is a bi-directional meter which supports delivered, received, and net power flow measurement for use in active energy applications.

The net quantity is calculated by the subtraction of the received quantity from the delivered quantity.

The FOCUS AX meter is equipped with a time-of-use function, however the rate switching mechanism is not subject to Measurement Canada specifications.

The meter configured with internal pulse recorder is referred to as a model AXR, while that configured for demand and time-of-use is simply referred to as AX.

REMARQUE : La présente approbation ne vise que les compteurs dont la conception, la composition, la construction et la performance sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation pour approbation, conformément aux articles 13 et 14 du *Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz*. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Le compteur FOCUS AX est un appareil programmable à semi-conducteur approuvé aux fins de facturation.

Le compteur FOCUS AX est approuvé pour mesurer l'énergie active kW•h et la puissance (kW).

Le FOCUS AX est un compteur bidirectionnel qui supporte le mesurage du flux de puissance délivrée, reçue et nette pour des applications d'énergie active.

La quantité nette s'obtient en soustrayant la quantité reçue de la quantité délivrée.

Le compteur FOCUS AX est équipé d'une fonction de mesurage à tarif horaire, cependant le mécanisme de changement de tarif n'est pas assujéti aux spécifications de Mesures Canada.

Le compteur configuré avec l'enregistreur d'impulsions intégré est appelé AXR tandis que celui qui est configuré pour la puissance et le mesurage à tarif horaire est simplement appelé AX.

An optional 200 amperes service disconnect/reconnect switch can be added to 1 element and 1 ½ elements self contained meters. A SD suffix is then added to AX or to AXR. However, the disconnect feature is not subject to Measurement Canada requirements.

The firmware version can be displayed on the display.

For further details on programming, please refer to the technical manual for this meter available from the manufacturer.

THEORY OF OPERATION

The FOCUS AX meter is based on the digital multiplication technique.

PHYSICAL DESCRIPTION

The FOCUS AX meter is composed of three basic sub-assemblies: The baseplate assembly, the electronics housing assembly and the meter cover. The electronics housing assembly twists onto the baseplate. The cover has a weatherproof seal when installed. The cover includes an emboss to align the optical probe.

The meter has four switches: demand reset, test mode switch, display items scroll switch and disconnect switch.

PROGRAMMING

The meter is programmable via the optical port using 1132Prog and 1132COM softwares.

Un interrupteur-sectionneur optionnel pour un service de 200 ampères peut être ajouté aux compteurs autonomes de 1 élément et 1 ½ éléments. Le suffixe SD est alors ajouté à AX ou à AXR. Cependant, la fonctionnalité de cet interrupteur n'est pas assujettie aux spécifications de Mesures Canada.

La version du microprogramme peut être affichée sur l'afficheur.

Pour de plus amples détails sur la programmation, veuillez vous référer au manuel technique de ce compteur disponible auprès du fabricant.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le compteur FOCUS AX est basé sur la technique de multiplication numérique.

DESCRIPTION MATÉRIELLE

Le compteur FOCUS AX comporte trois sous-ensembles fondamentaux : le socle, le couvercle comprenant les circuits électroniques et le couvercle du compteur. Le couvercle des circuits électroniques se visse sur le socle. Le couvercle a un sceau à l'épreuve des intempéries une fois installé. Le couvercle comporte une ouverture à contour en relief, qui permet d'aligner la sonde optique.

Le compteur possède quatre interrupteurs: la remise à zéro de la puissance, l'interrupteur de mode essai, l'interrupteur pour faire défiler les items de l'afficheur et l'interrupteur-sectionneur.

PROGRAMMATION

Il est possible de programmer le compteur par l'entremise du port optique en utilisant les logiciels 1132Prog et 1132COM.

SEALING

Sealing of the FOCUS AX meter is provided by the use of a wire and seal which prevents access to internal working parts without breaking the wire or seal.

The FOCUS AX meter is prevented from reprogramming without breaking the seal when a proper security settings have been set using 1132Prog software.

To verify that the correct security parameters have been set the following steps can be followed:

-Connect to the meter via the optical port using 1132COM.

-Select "Cold Start".

The meter will act as if it is going to go through the cold start process but then will stop and the following error messages will be displayed: "Insufficient Security Clearance" and "Cold Start failed".

MODEL DESIGNATIONS

AXR The meter is equipped with the internal pulse recorder.

SD The meter is equipped with a optional remote disconnect switch.

SCELLAGE

Le compteur FOCUS AX est scellé à l'aide d'un fil métallique et d'un sceau afin d'empêcher tout accès aux pièces mobiles internes sans briser le scellé ou le fil métallique.

Le compteur FOCUS AX est protégé contre la reprogrammation sans briser le scellé lorsque les paramètres appropriés ont été activés en utilisant le logiciel 1132Prog.

Pour vérifier que les paramètres corrects ont été activés, les étapes suivantes peuvent être suivies:

-Se connecter au compteur via le port optique en utilisant 1132COM.

- Sélectionner «Cold Start» .

Le compteur fera comme s'il va commencer le processus de «Cold Start» mais il va s'arrêter et les messages d'erreur suivants seront affichés: «Insufficient Security Clearance» et «Cold Start failed».

DÉSIGNATIONS DE MODÈLE

AXR Le compteur est équipé d'un enregistreur d'impulsions intégré.

SD Le compteur est équipé d'un interrupteur-sectionneur optionnel contrôlable à distance.

SPECIFICATIONS

Operating temperature: -40C to +53C.

Firmware version: 5.32

For a detailed description please refer to the FOCUS AX technical reference manual, available from the manufacturer.

EVALUATED BY

Gilbert Nkubili

Senior Legal Metrologist

Hermano Charles

Junior Legal Metrologist

CARACTÉRISTIQUES

Températures de service: -40C à +53C.

Version du microprogramme: 5.32

Pour une description détaillée veuillez consulter le manuel de référence technique de FOCUS AX, disponible auprès du fabricant.

ÉVALUÉ PAR

Gilbert Nkubili

Métrologiste légal principal

Hermano Charles

Métrologiste légal junior

NAMEPLATE AND MARKINGS

PLAQUE SIGNALÉTIQUE ET MARQUAGES



**FOCUS AXR nameplate/
Plaque signalétique de FOCUS AXR**



**FOCUS AX with disconnect switch/
FOCUS AX avec l' interrupteur-
sectionneur**



**FOCUS AXR Profile view/
FOCUS AXR Vue de profile**

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the meter type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the *Electricity and Gas Inspection Act*. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 9(4) of the said Act.

The sealing, marking, installation, use and manner of use of meters are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the *Electricity and Gas Inspection Act*. The sealing and marking requirements are set forth in specifications established pursuant to section 18 of the *Electricity and Gas Inspection Regulations*. Installation and use requirements are set forth in specifications established pursuant to section 12 of the Regulations. Verification of conformity is required in addition to this approval for all metering devices excepting instrument transformers. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local office of Measurement Canada.

Original copy signed by:

Adnan Rashid

Senior Engineer – Electricity Measurement

Engineering and Laboratory Services Directorate

APPROBATION :

La conception, la composition, la construction et la performance du(des) type(s) de compteur(s) identifié(s) ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux normes établis en vertu de la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 9(4) de ladite Loi.

Le scellage, le marquage, l'installation et l'utilisation des compteurs sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux normes établis en vertu de la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*. Les exigences de scellage et de marquage sont définies dans les normes établies en vertu de l'article 18 du *Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz*. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans les normes établies en vertu de l'article 12 dudit règlement. En plus de cette approbation, une vérification de conformité est requise pour tous les appareils de mesure à l'exception des transformateurs de mesure. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la vérification doit être adressée au bureau local de Mesures Canada.

Copie authentique signée par :

Adnan Rashid

Ingénieur principal – Mesure de l'électricité

Direction de l'ingénierie et des services de laboratoire

Date: **2009-06-22**

Web Site Address/Adresse du site Internet:

<http://mc.ic.gc.ca>